



Trop perçu de salaire pendant 6 ans

Par **valdu35**, le **20/09/2009** à **17:09**

Bonjour,

Mon employeur vient de s'apercevoir au bout de 6 ans (eh oui) qu'il me versait une prime exceptionnelle par erreur et me demande aujourd'hui de le rembourser (19000 euros brut en tout) Etant donné que le montant de cette prime variait d'un mois sur l'autre, peut il vraiment prouver qu'il y avait erreur ? Peut il m'obliger à rembourser le trop perçu car là cela va être très difficile même en étalant la dette, il va me falloir des années ! Je suis mariée et j'ai 3 enfants à charge .